

Provisoire

18 juillet 2011

Original: français

---

## Conseil économique et social

Session de fond de 2011

### Compte rendu analytique provisoire de la 20<sup>e</sup> séance (chambre A)

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 7 juillet 2011, à 15 heures

*Président:* M. Kapambwe ..... (Zambie)

*Puis:* M. Nahid (Vice-Président) ..... (Bangladesh)

## Sommaire

Débat de haut niveau (*suite*)

Examen ministériel annuel: mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'éducation (*suite*)

Débat thématique: tendances et difficultés mondiales et nationales actuelles et incidences sur l'éducation (*suite*)

*Déclaration du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies*

*Débat général* (*suite*)

---

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

*La séance est ouverte à 15 h 5.*

**Débat de haut niveau (suite)**

**Examen ministériel annuel: mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'éducation** (point 2 b) de l'ordre du jour (*suite*) (E/2011/83)

**Débat thématique: tendances et difficultés mondiales et nationales actuelles et incidences sur l'éducation** (point 2 c) de l'ordre du jour (*suite*) (E/2011/82)

*Déclaration du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies*

**Le Secrétaire général** se réjouit de participer à la session de fond du Conseil économique et social à l'occasion de la publication du rapport de 2011 sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le rapport dresse un tableau contrasté. D'un côté, il est évident que les OMD ont beaucoup fait avancer les choses. Ils ont créé une prise de conscience; ils ont défini une vision d'ensemble qui demeure le cadre principal de l'action pour le développement dans le monde entier; et ils ont été suivis d'actes – de progrès sensibles dans les conditions de vie des populations. Des centaines de millions d'individus ont été tirés de la pauvreté. Des personnes plus nombreuses ont accès à l'éducation et à de meilleurs soins de santé, disposent d'un meilleur accès à l'eau potable. Les objectifs du Millénaire concernant la réduction de la pauvreté sont en bonne voie d'être atteints, en dépit de la récession économique mondiale et des crises de l'alimentation et de l'énergie. La disponibilité accrue de financements provenant de nombreuses sources s'est traduite par davantage de programmes et de ressources en faveur des plus démunis. À l'échelle mondiale, la pauvreté devrait tomber sous les 15 % d'ici à 2015, soit bien au-delà des 23 % initialement prévus. Il n'en reste pas moins que les progrès ont été inégaux. Les plus pauvres parmi les pauvres sont laissés en chemin. La communauté internationale doit leur porter secours. Équité, solidarité, progrès durable et émancipation des femmes sont ici les maîtres mots.

Investir dans le capital humain, telle doit être la préoccupation fondamentale. Certains des pays qui ont le plus progressé vers l'enseignement primaire pour tous comptent parmi les plus pauvres du monde. Il s'agit maintenant d'arriver au même résultat pour le secondaire et le supérieur; de faire en sorte que garçons et filles bénéficient des mêmes chances; et de veiller à ce que l'enseignement dispensé soit un enseignement de qualité. Dans le domaine de la santé, les interventions ciblées, notamment les campagnes de vaccination, ont réduit la mortalité infantile. Les décès liés à la rougeole ont été réduits de 78 % depuis 1990. Le paludisme est aujourd'hui moins mortel grâce à la distribution à grande échelle de moustiquaires traitées à l'insecticide. Le rapport sur les OMD fait aussi état de nets progrès en ce qui concerne la prévention et le traitement du VIH. Cette dynamique devrait se poursuivre avec les nouveaux objectifs et les nouvelles ressources dont sont convenus les responsables mondiaux à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le VIH/sida en juin 2011. Des progrès encourageants sont aussi annoncés en ce qui concerne la tuberculose. Les exemples de succès ne manquent pas; ces résultats doivent être consolidés et amplifiés. Mais pour que tous les objectifs du Millénaire soient atteints, l'effort devra se poursuivre.

Même dans les régions où la croissance a été rapide, notamment en Asie de l'Est et dans d'autres régions en développement, le progrès n'est pas systématique, et ne bénéficie pas autant à tous. Un chômage élevé persiste, dans les pays riches comme dans les pays pauvres. Bien souvent, les écarts de revenus augmentent – entre les nantis et les exclus, entre les citadins et les ruraux. Les solides progrès de la scolarisation et de la parité en milieu scolaire ne signifient pas que la mission soit achevée. Les réformes éducatives ont

sensiblement baissé de rythme au plan de l'accès comme à celui de la qualité. La situation de la santé maternelle est également préoccupante. L'accès limité à des soins adéquats fait courir aux femmes enceintes un risque de santé inutilement élevé dans bon nombre de pays en développement. La situation laisse aussi beaucoup à désirer en matière d'assainissement. Plus de 2,6 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à des sanitaires à chasse d'eau et à d'autres formes élémentaires d'assainissement sûr. Il doit aussi être pris acte du risque réel et croissant des maladies non transmissibles pour les OMD; une réunion de haut niveau sera consacrée à cette question par l'ONU en septembre 2011.

Le rapport de 2011 sur les OMD souligne l'importance décisive de l'égalité des chances. Scolariser les filles est une première étape essentielle. L'objectif de parité dans le primaire et le secondaire est encore hors d'atteinte dans nombre de régions. En outre, il existe des disparités notables dans les taux d'inscription entre les filles de familles aisées et les filles de familles pauvres. Ces disparités sont sensiblement plus marquées pour les filles que pour les garçons. La situation est analogue en ce qui concerne la mortalité infantile, avec de grandes différences dans le taux de survie entre les enfants qui ont une mère éduquée et ceux dont la mère n'a pas fréquenté l'école. Les personnes doivent être protégées contre l'effet de domino par lequel un manque initial en entraîne un autre, puis un autre, etc.

L'échéance de 2015 approche rapidement. La communauté internationale doit redynamiser le partenariat mondial pour le développement. Il faut avancer dans les négociations commerciales et dans l'action sur le climat. Les capacités de résistance aux chocs doivent être renforcées – qu'il s'agisse de conflits, de catastrophes naturelles ou d'instabilité des prix alimentaires et énergétiques. Et il faut faire en sorte que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (Rio+20) soit un succès. Il convient de relier les enjeux – eau, énergie, alimentation, égalité hommes-femmes, questions de santé internationales – afin que les solutions apportées à un problème contribuent à résoudre tous les problèmes. Il convient aussi de commencer à se projeter dans l'après-2015. Au moment où les objectifs du Millénaire ont été élaborés, la communauté internationale était consciente du fait qu'en atteignant ces objectifs, elle n'aurait accompli, d'une certaine façon, que la moitié du travail, et que la situation de trop d'hommes, de femmes et d'enfants resterait inchangée en dépit de ses meilleurs efforts. C'est pourquoi l'ONU travaille déjà avec tous ses partenaires à la poursuite de la dynamique actuelle après 2015 dans le cadre d'un projet ambitieux pour le développement.

*M. Nahid (Bangladesh), Vice-Président, prend la présidence.*

#### *Débat général (suite)*

**M. Asharia** (Népal), parlant au nom des pays les moins avancés (PMA), s'associe à la déclaration prononcée par l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Depuis l'adoption des objectifs de l'Éducation pour tous et de la Déclaration du Millénaire en 2000, des progrès sensibles ont été faits en ce qui concerne l'enseignement primaire pour tous, particulièrement dans les pays en développement, y compris certains PMA. Cet objectif et celui de l'égalité entre les sexes dans l'accès à l'enseignement pourraient être atteints par certains pays en 2015 et cette tendance est encourageante.

Il est cependant probable que l'OMD concernant l'enseignement primaire pour tous ne sera pas atteint au niveau mondial en 2015. Les inégalités entre les sexes persistent. Des millions d'enfants continuent d'abandonner l'école sans avoir acquis un savoir élémentaire. Les progrès dans l'éducation sont compromis par le nombre élevé d'abandons et de redoublements, la mauvaise qualité de l'enseignement, la pénurie d'enseignants, la formation insuffisante des enseignants, le manque de moyens et d'infrastructures et les difficultés à prendre en charge les enfants et les jeunes les plus vulnérables, qui vivent souvent dans des régions rurales et éloignées.

La qualité de l'éducation n'est pas moins importante que l'accès à l'éducation. Les systèmes éducatifs des pays pauvres n'arrivent pas à s'adapter aux exigences d'un monde en pleine mutation. Ils ne parviennent pas non plus à répondre à l'évolution rapide des attentes du marché du travail dans le contexte de la mondialisation. Les pays en développement, en particulier les PMA, ont fort à faire pour maintenir le niveau actuel des dépenses consacrées à l'éducation et financer des dépenses supplémentaires destinées à améliorer la qualité de leur système éducatif. D'où la nécessité non seulement d'un respect de leurs engagements d'APD existants par les partenaires de développement, mais aussi de stratégies novatrices de mobilisation des ressources afin de garantir un financement adéquat du secteur éducatif. En outre, le potentiel des technologies de l'information et de la communication (TIC) doit être davantage exploité pour améliorer l'accès, la qualité et l'équité en matière d'éducation, au moyen d'une stratégie ambitieuse et solidaire.

S'il appartient aux pays eux-mêmes de mobiliser des ressources sur le plan national pour financer leur secteur éducatif à long terme, bon nombre de pays et notamment de PMA ne pourront pas atteindre les OMD concernant l'éducation et les objectifs de l'Éducation pour tous sans une aide accrue de leurs partenaires de développement jusqu'à moyen terme. Or, l'APD totale consacrée à l'éducation de base, bien qu'ayant pratiquement doublé depuis 2002, stagne depuis 2007.

Les PMA sont aux prises avec d'immenses difficultés économiques, humaines et sociales. La pauvreté et la faim compromettent sérieusement leurs progrès en matière de développement. Ils sont en retard sur la plupart des objectifs convenus au niveau international, y compris les OMD. La formation de capacités humaines productives est une des principales conditions de sortie de la catégorie des PMA, et l'éducation est décisive à cet égard. L'objectif énoncé dans le Programme d'action d'Istanbul visant à ce qu'au moins la moitié des PMA soient en mesure de quitter la catégorie à l'horizon 2020 ne sera probablement pas atteint.

L'absence de perspectives économiques et la faiblesse de l'enseignement et de la formation professionnelle sont à l'origine d'un chômage important chez les jeunes dans les PMA. Le Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA pour 2011-2020 énonce un certain nombre de mesures pour le secteur de l'éducation dans ces pays: accès au primaire gratuit pour tous; amélioration de l'accès au secondaire, au supérieur et à la formation professionnelle; amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation à tous les niveaux; réduction de l'analphabétisme chez les enfants et les adultes; suppression des inégalités entre les sexes dans l'enseignement et la formation. Ces mesures supposent un investissement considérable que les PMA ne pourront pas assumer seuls. Pour appliquer efficacement et intégralement le Programme d'action d'Istanbul, ils auront besoin de tout le soutien de la communauté internationale et de leurs partenaires de développement.

**M. Cissé** (Guinée) dit que l'éducation est un besoin vital au même titre que la santé et le développement, particulièrement pour l'Afrique où plus de 20 millions d'enfants n'ont pas accès à l'école primaire, notamment en milieu rural et dans les régions où sévissent les conflits et la maladie. Un enfant scolarisé est susceptible par la suite de participer au développement économique de son pays: l'éducation est ainsi un facteur déterminant pour réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations. La Guinée a adopté un ambitieux programme sur l'éducation pour tous pour la période 2008-2015, dont les principaux objectifs sont de porter à 85 % le taux d'accès à l'éducation primaire à l'horizon 2015; d'améliorer la qualité des infrastructures et des équipements et la formation des enseignants; de promouvoir la bonne gestion des dépenses publiques liées à l'éducation; d'allouer plus de 20 % du budget de l'État au secteur de l'éducation, dont 50 % destinés à l'enseignement primaire. Malgré des résultats encourageants, un examen des résultats du programme en janvier 2011 a fait apparaître que le deuxième OMD (éducation primaire pour tous) ne sera probablement pas atteint par la Guinée en 2015.

La délégation guinéenne se félicite des nombreuses initiatives prises au sein de la communauté internationale en faveur du secteur de l'éducation, notamment sur les moyens de favoriser une plus grande mobilisation de fonds pour l'éducation. En particulier, le programme de l'Allemagne en faveur de l'éducation en Afrique présenté par la délégation allemande au cours de la session propose des réponses encourageantes aux défis de l'éducation sur le continent: amélioration de la qualité de l'éducation de base et de son accès; formation et motivation des enseignants; respect de la parité et de l'équité entre filles et garçons; mise en adéquation des filières de formation professionnelle et technique avec les besoins prioritaires des secteurs porteurs de croissance.

**M. Cevallos Estarellas** (Équateur) dit que l'éducation est prioritaire dans les investissements de l'État, qui a adopté toutes les mesures nécessaires pour atteindre les OMD concernant l'éducation, notamment un plan sur dix ans pour l'éducation; des dispositions garantissant le droit à l'éducation dans la nouvelle Constitution; et une loi organique adoptée en mars 2011 sur l'éducation interculturelle. Par ailleurs, le Gouvernement équatorien a pris les mesures suivantes: gratuité de l'enseignement public; amélioration des services de cantine scolaire dans les établissements primaires; fourniture de manuels scolaires gratuits dans les établissements primaires et secondaires, y compris dans le système d'enseignement interculturel bilingue; fourniture d'uniformes gratuits à plus d'un million d'élèves scolarisés dans des zones rurales et urbaines marginalisées; obligation pour les établissements scolaires d'accepter les enfants d'âge scolaire réfugiés en Équateur.

Entre 2006 et 2010, le taux de scolarisation est ainsi passé de 91,2 % à 94,8 % pour l'éducation de base (5 à 14 ans), et de 47,9 % à 59,4 % pour le second cycle du secondaire (15 à 17 ans). En ce qui concerne le primaire, le deuxième OMD n'était pas loin d'être atteint en 2010 avec un taux de 95,6 %; le pourcentage d'inscrits atteignait 69 % pour le préscolaire. Il est intéressant de noter que l'amélioration la plus notable des taux de scolarisation concerne la partie de la population dont le niveau socioéconomique est le plus faible.

M. Cevallos Estarellas ajoute que l'Équateur a atteint l'objectif de l'égalité hommes-femmes dans le domaine de l'éducation de base générale, le nombre de bachelières ayant même surpassé celui des bacheliers. En outre, le pays a pris des mesures visant à améliorer la qualité du système éducatif: déconcentration des services éducatifs; établissement de normes communes d'instruction fondamentale; mise en place d'un nouveau baccalauréat intégrant formation académique et formation professionnelle; définition de profils professionnels; élaboration de normes et d'indicateurs de bonne gestion scolaire; renforcement du système national d'évaluation de l'enseignement; adoption de mesures incitatives visant à améliorer la qualité de l'éducation; mise au point d'un modèle de supervision fondé sur des évaluateurs et des auditeurs; établissement d'un système rigoureux d'admission dans le corps enseignant et de vérification des compétences; exécution d'un programme de formation continue des enseignants; revalorisation de l'image de la profession, notamment grâce à l'augmentation des salaires et à la modification du système d'échelons, qui sera désormais fondé sur les compétences et le mérite et non plus uniquement sur l'ancienneté; et assouplissement des conditions d'embauche, afin de pouvoir recruter des personnes dotées de compétences utiles.

M. Cevallos Estarellas souligne que ces mesures ont pu être prises grâce à une augmentation considérable du budget alloué au secteur de l'éducation et au fait que la loi sur l'éducation interculturelle oblige l'État à investir au moins 6 % du produit intérieur brut (PIB) dans l'éducation. L'Équateur s'est fixé l'objectif d'une éducation de qualité pour tous, y compris les populations vulnérables qui étaient auparavant exclues du système éducatif officiel.

**M<sup>me</sup> Namfa** (Thaïlande) rappelant que le programme Éducation pour tous est né il y a vingt ans en Thaïlande, indique que la réforme actuelle du secteur de l'éducation, axée sur l'équité, l'accès et la qualité, vise à faire du pays une société fondée sur les connaissances et l'apprentissage. La structure organisationnelle du système a été modifiée, au profit de la décentralisation de l'administration et de la participation des communautés, et des méthodes d'enseignement novatrices centrées sur l'apprenant sont préconisées. L'accent est désormais placé sur l'apprentissage tout au long de la vie et sur l'amélioration de l'éducation scolaire.

M<sup>me</sup> Namfa souligne que le Gouvernement thaïlandais a instauré un programme de scolarisation gratuite pendant quinze ans et pris des mesures financières afin de garantir l'accès des populations les plus vulnérables, notamment des enfants d'immigrés, à l'éducation. La réforme porte également sur l'amélioration de la qualité de l'éducation, grâce notamment au perfectionnement professionnel des enseignants. Le Gouvernement mise sur l'introduction des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour faire face aux besoins en matière d'apprentissage et renforcer les capacités en matière de connaissances, à l'appui d'un développement socioéconomique équilibré et durable, et estime que l'innovation et la collaboration sont nécessaires pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

**M. Chikh** (Observateur de l'Organisation de la Conférence islamique – OCI) souligne l'importance de l'éducation pour la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels. Il fait état des deux grands défis que sont d'une part, la connaissance et la maîtrise du savoir, et d'autre part, la démocratie. Il souligne que l'égalité d'accès à une éducation de qualité, notamment pour les femmes et les filles, est essentielle au maintien de la cohésion sociale et nécessite des investissements considérables. La démocratie, quant à elle, implique que les citoyens prennent conscience de leurs droits et devoirs, ainsi que des différents choix politiques et socioéconomiques. Soulignant l'importance de la démocratisation de la vie politique et d'une économie en bonne santé, qui impliquent l'innovation et la maîtrise du savoir, M. Chikh insiste sur le fait que l'accès à l'éducation ne pourra réellement s'améliorer que si des mesures efficaces sont prises pour garantir la qualité de l'enseignement et que des financements innovants sont mobilisés pour créer un environnement propice.

M. Chikh annonce que, conformément aux dispositions de sa charte, l'OCI s'est dotée d'une organisation spécialisée, l'ISESCO, chargée de la promotion de l'éducation, des sciences et de la culture et que les États membres de l'OCI se sont engagés à faire respecter le droit à l'éducation. Il indique que le plan décennal 2005-2015 de l'OCI préconise des mesures visant à améliorer la qualité de l'enseignement et met l'accent sur la nécessité de faire face aux disparités en matière d'accès au système éducatif au niveau national et entre les pays riches et les pays pauvres, et souligne la nécessité d'une coopération au sein de l'OCI et à l'échelle internationale pour atteindre ces objectifs.

**M<sup>me</sup> Beeckman** (Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – FICR) indique qu'une éducation de qualité peut changer la vie d'un enfant, arracher des personnes à la misère et contribuer à l'économie et au développement durable des communautés et des nations. Elle souligne que, pour être productif, entrer sur le marché du travail et se faire une place dans un monde toujours plus mondialisé, l'enfant doit avoir des connaissances cognitives et des compétences techniques allant au-delà des matières enseignées à l'école. Étant donné les corrélations entre l'éducation d'un jeune enfant et son comportement à l'âge adulte, il faut promouvoir, par l'éducation, une culture de la non-violence et de la paix, et faire en sorte que les écoles soient avant tout des lieux où s'acquièrent les aptitudes essentielles: tolérance, respect mutuel et aptitude à vivre avec autrui.

M<sup>me</sup> Beeckman insiste sur le fait qu'il faut stimuler l'écoute des autres, l'empathie et la communication non violente afin de changer les attitudes, les mentalités et les comportements et encourager les jeunes à jouer un rôle dynamique en tant que citoyens, à l'échelle locale comme internationale. Par son initiative «Les jeunes en tant qu'agents du changement de comportement», la FICR témoigne de l'utilité de l'éducation fondée sur les valeurs et les compétences.

M<sup>me</sup> Beeckman indique que la question de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix sera inscrite à l'ordre du jour de la trente et unième Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et souligne que la FICR invite les gouvernements à envisager d'institutionnaliser les valeurs humanitaires et l'éducation fondée sur les compétences et à appuyer l'éducation non formelle, afin que l'éducation puisse être un véritable facteur de changements positifs dans le domaine social.

**M. Marzano** (Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires – AICESIS), qui représente la société civile organisée émergente, attire l'attention sur les retards pris dans la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il fait valoir que les lacunes dans le domaine de l'éducation peuvent avoir de graves conséquences sur la compétitivité de la main-d'œuvre et sur les investissements, et souligne que la formation n'a toujours pas la priorité qu'elle mérite.

M. Marzano indique que les objectifs n'ont pu être atteints en raison d'un faible niveau de gouvernance économique, sociale, politique et environnementale, de la difficulté à traduire en actes concrets les engagements politiques pris par les grandes puissances pour lutter de manière efficace contre la pauvreté, et de facteurs structurels, comme la forte croissance démographique des pays pauvres. L'AICESIS propose un objectif révisé visant l'inscription de tous les enfants en première année d'école primaire et préconise de promouvoir une bonne gouvernance, d'éviter l'exclusion des plus vulnérables et des plus défavorisés et d'améliorer la qualité de l'enseignement, grâce à la collaboration entre la société civile et les gouvernements.

M. Marzano indique également que, pour un suivi et une évaluation périodiques de ce secteur prioritaire, des indicateurs de performance devraient être utilisés dans le cadre de modèles de simulation financière, afin de déterminer les besoins essentiels en ce qui concerne les salles de classe, les enseignants et le matériel pédagogique aux niveaux national et international. M. Marzano fait valoir que la société civile organisée doit pouvoir s'adapter et que les donateurs et organismes internationaux doivent augmenter l'aide apportée à l'éducation de base afin de pallier le déficit de financement extérieur.

M. Marzano indique que l'AICESIS invite l'Organisation des Nations Unies à organiser une conférence d'annonce de contributions, en vue de mobiliser les financements supplémentaires nécessaires pour respecter l'engagement pris à Dakar et souligne qu'il serait souhaitable de mieux aligner l'aide sur les priorités nationales, d'améliorer la coordination et de mieux mettre à profit les systèmes nationaux de gestion financière.

**M. Toscano Rivalta** (Secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes), prenant la parole au nom de M<sup>me</sup> Wahlstöm, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la réduction des risques de catastrophe, dit que les pertes consécutives aux catastrophes anéantissent les investissements consentis par les États pour améliorer la santé, l'éducation et le bien-être de leurs citoyens en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Ainsi, les catastrophes survenues dans 19 pays entre 1989 et 2010 ont entraîné la destruction de plus de 63 000 écoles et près de 5 000 installations sanitaires et endommagé 73 000 kilomètres de routes.

Pourtant, seuls quelques gouvernements nationaux et locaux appliquent des critères de risque à tous les investissements publics et la communauté internationale ne reconnaît pas encore pleinement la nécessité, pour garantir un développement global, durable et

équitable, de tenir compte des risques de catastrophe, des risques climatiques et de la pauvreté extrême dans leurs programmes de gestion de l'énergie, de l'eau et des biens publics mondiaux.

Pour que la sécurité des enfants et des enseignants soit garantie et pour que les investissements réalisés et l'avenir des populations locales soient préservés, il faut que les bâtiments et infrastructures scolaires soient résistants aux catastrophes. À cet égard, bien qu'il reste beaucoup à faire, il est encourageant de constater que de plus en plus de pays font de la sécurité des établissements scolaires l'une des priorités de leur politique de planification du développement.

La réduction des risques de catastrophe et de la vulnérabilité des élèves et des installations scolaires ne relève pas exclusivement de la compétence des gouvernements; elle nécessite la participation des partenaires stratégiques essentiels, notamment les professionnels de l'éducation, les responsables politiques, le secteur privé et les jeunes.

Réduire les effets des catastrophes sur l'éducation suppose: d'intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les programmes scolaires; d'évaluer et remettre à niveau les établissements scolaires les plus vulnérables en allouant des ressources budgétaires à cette fin; d'éviter, après une catastrophe, de reconstruire sans avoir évalué les risques; de former les enseignants à la réduction des risques de catastrophe et de leur donner les moyens nécessaires.

**M. Singh** (Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation) rappelle les obligations qui incombent aux États dans le contexte des objectifs du Millénaire pour le développement. S'agissant de l'éducation primaire universelle, les États sont tenus de garantir une éducation primaire, universelle et gratuite. À cet égard, de nombreux pays ont modifié leur législation pour faire de l'éducation élémentaire un droit fondamental et la deuxième Décennie de l'éducation pour l'Afrique a jeté les bases de l'action à mener. S'agissant de l'égalité des sexes, en vertu de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, les États ont l'obligation d'assurer l'accès des filles à l'éducation. Pour ce qui est de la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, le rôle de l'éducation dans le développement économique et social est largement admis. Les gouvernements doivent reconnaître que le droit à l'éducation est un droit fondamental et inaliénable de la personne humaine, c'est une question de dignité et de justice humaine.

**Mme Verstegen** (Alliance internationale des femmes) plaide pour la levée des obstacles matériels à l'éducation des filles. Elle demande que les parents soient sensibilisés aux problèmes liés aux mariages et grossesses précoces, et aux traditions préjudiciables telles que celle du repassage des seins des jeunes filles, dont sont victimes environ un quart des adolescentes au Cameroun et dans d'autres pays voisins. Des mesures doivent être prises pour: éviter que les jeunes filles enceintes et les mères adolescentes n'abandonnent leurs études; intégrer l'éducation sexuelle des garçons et des filles dans les programmes d'enseignement; traduire en justice les enseignants qui violent leurs élèves, les personnes qui jettent de l'acide sur les jeunes filles sur le chemin de l'école ou commettent d'autres actes de violence; sensibiliser le personnel de police et les magistrats à ces actes criminels; faire en sorte que les écoles soient plus sûres pour les filles en assurant un approvisionnement en eau et en électricité et en fournissant des services d'assainissement; inciter les parents à scolariser leurs filles, notamment en fournissant gratuitement des repas scolaires, des livres, voire des vélos.

**M. Mirzayev** (International Eurasia Press Fund) déclare que, l'Azerbaïdjan ayant hérité son système scolaire du régime soviétique, des réformes importantes sont encore nécessaires. L'abandon scolaire est un grave problème en Azerbaïdjan, les parents jugeant souvent plus rentable de faire travailler leurs enfants que de les scolariser. La plupart des problèmes découlent de l'occupation par l'Arménie du territoire du Haut-Karabakh, qui a

provoqué la destruction de très nombreux établissements scolaires et constraint de nombreuses personnes, notamment des enseignants, à fuir.

International Eurasia Press Fund offre un enseignement technique et professionnel aux enfants touchés par le conflit, y compris les enfants de réfugiés, notamment dans un centre de formation financé par les États-Unis d'Amérique. Le Fonds recommande au Conseil économique et social de maintenir un dialogue permanent avec les pays en développement pour relever le niveau d'enseignement, développer ses activités régionales en collaboration avec les organisations non gouvernementales et faire entendre sa voix pour faciliter le règlement des conflits et le retour des réfugiés et des personnes déplacées.

**M<sup>me</sup> Martinez** (Save the Children) engage les gouvernements à consacrer davantage de ressources à l'éducation, les pays touchés par la guerre devant y allouer au moins 20 % de leur budget national, et à garantir le financement des dépenses d'éducation dans les situations d'urgence. Elle les invite également à protéger l'éducation en appliquant les recommandations essentielles formulées par l'Assemblée générale sur le droit à l'éducation dans les situations d'urgence, en appuyant les mécanismes mis en place par le Conseil de sécurité, en s'acquittant de leurs obligations et en érigeant en infraction toute attaque contre l'éducation.

**M<sup>me</sup> Furubayashi** (Mouvement international ATD Quart Monde) dit que la notion d'éducation pour tous doit être adaptée au contexte culturel et tenir compte des différences entre ethnies, entre garçons et filles, et entre zones urbaines et rurales. En collaboration avec la population locale et les parents, il faut faire en sorte que l'enseignement dispensé aide les enfants à améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs proches.

La lutte contre l'abandon scolaire passe également par des mesures visant à prévenir toutes les formes de discrimination ou de harcèlement à l'école, notamment celles infligées par les enseignants et par les pairs aux enfants vivant dans l'extrême pauvreté.

L'accès à une éducation gratuite et de qualité pour tous doit être renforcé. À cette fin, les enfants des familles vivant dans l'extrême pauvreté doivent notamment pouvoir bénéficier de bourses d'études. Il faut également accorder aux enseignants une formation et une rémunération satisfaisantes, notamment pour lutter contre la corruption.

*La séance est levée à 16 h 50.*